

Garantie limitée de 2 ans

Cette garantie limitée du produit à l'acheteur d'origine n'est pas transférable et couvre tous les défauts de matériaux ou de main-d'œuvre pour une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat. Si dans cette période de garantie limitée une pièce est reconnue défectueuse après contrôle par Kinetico, Kinetico pourra à sa seule discrétion réparer ou remplacer la pièce sans frais. Cette garantie limitée ne couvre pas les frais de transport ni la main-d'œuvre. Votre système Kube doit être enregistré dans les 30 jours de l'achat sur www.kubewater.com, vous pouvez aussi appeler le 1-800-544-4233 aux États-Unis ou le 1-866-351-8722 au Canada pour activer cette garantie limitée.

Cette garantie limitée ne couvre pas :

- Les cartouches de filtre.
- Une installation, une livraison ou un entretien incorrects du système Kube.
- Toute utilisation abusive, incorrecte, tout détournement d'usage, toute modification, négligence ou utilisation autre que celle prévue du système Kube.
- L'utilisation du système Kube pour le traitement d'eau insalubre sur le plan microbiologique ou de qualité inconnue sans désinfection adéquate en aval ou en amont.
- L'utilisation du système Kube sur de l'eau de puits non traitée qui est exposée à des minéraux entartrants, à du fer ou à des particules lourdes.
- Toute détérioration du système Kube due à des accidents, des incendies, des inondations ou toute autre catastrophe naturelle.
- Les dommages accessoires, indirects ou spécifiques associés à l'utilisation ou à la perte de jouissance du système Kube.

Comment faire un recours en garantie ?

- Contactez le service clientèle du système Kube, au numéro suivant : 1-800-544-4233

EXCLUSION DE GARANTIE : VOTRE RECOURS EXCLUSIF EST LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DU SYSTÈME KUBE TEL QU'IL EST PROPOSÉ DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE. IL N'EXISTE PAS D'AUTRE GARANTIE EXPRESSE. LES GARANTIES IMPLICITES, NOTAMMENT LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN EMPLOI PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE ÉCRITE ET SONT EXCLUES DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI. IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLE CONTENUE DANS LES PRÉSENTES. KINETICO INCORPORATED NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DES DÉTÉRIORATIONS ACCIDENTELLES, INDIRECTES OU SPÉCIFIQUES DUES À L'USAGE OU À LA PERTE D'USAGE DE CE SYSTÈME KUBE.

Certains états ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires, indirects ou spécifiques. Cette garantie limitée n'exclut pas la garantie légale. Vous pouvez avoir d'autres droits dépendant de l'état aux États-Unis et de la province au Canada. Pour connaître vos droits en matière de garantie, consultez le service de protection des consommateurs de l'état ou de la province.

Vous pouvez nous contacter sur www.kubewater.com, ou appeler gratuitement le 1-800-544-4233 aux États-Unis ou le 1-866-351-8722 au Canada.

Performances et certifications du système Kube

Un système certifié

Le système Kube est un produit incroyable. Cela dit, ne nous croyez pas sur parole ! Il a fait l'objet de tests rigoureux, réalisés par des laboratoires tiers, afin de vérifier la conformité entre ses performances réelles et les performances annoncées.



Le système de filtration d'eau avancé Kube est testé et homologué par l'organisme WQA, conformément aux normes NSF/ANSI 42, 53, 372, CSA B483.1 et à la norme NSF/ANSI relative à la réduction de composés organiques volatils. Consultez la fiche de performances pour connaître chaque contaminant et les restrictions de performances.